

## RAPPEL DE LA PROCEDURE DEMI-PENSION

Pour les nouveaux élèves :

- Carte remise contre un règlement de 20€ (avance pour les repas)

Règlements : chèque, espèces ou carte bancaire via l'application.

Pour TOUS les élèves :

- FOURNIR UNE ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL
- Télécharger l'application « My TURBOSELF » sur votre smartphone



- ❖ Vous avez déjà un compte :
  - Connectez-vous avec vos identifiants
- ❖ Si vous n'avez pas de compte :
  - Créer un compte

RESERVATIONS :

- A LA BORNE
- VIA L'APPLICATION

OUBLI DE CARTE :

- Prendre un ticket au secrétariat d'intendance
- Au bout de 5 oublis, rachetez une carte de cantine (3.50€)

Si le compte n'est pas assez approvisionné, vous ne pourrez pas déjeuner.

**Les réservations et les annulations de réservation pour le jour même :**  
**AVANT 10h30 sinon le repas sera facturé**